



## **ASSURANCE CHÔMAGE :**

### ***L'heure est à l'abandon de la réforme et à l'indemnisation de 100% des chômeurs***

Par décret, la ministre du Travail vient de concéder quelques droits provisoires concernant le calcul des allocations chômage. Si cette annonce confirme que les travailleurs privés d'emploi et précaires sont les premières victimes de l'impact du Covid-19 sur l'économie, le gouvernement veut maintenir coûte que coûte au 1er septembre le second volet de sa réforme de l'assurance-chômage, qui doit réduire de 30 à 75 % les allocations de 650 000 chômeurs, selon le chiffrage de l'Unedic.

Pourtant, l'urgence sociale est là : des centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs de tous secteurs d'activités (contractuel-le-s, intérimaires, saisonniers, intermittent-e-s) dont les contrats devaient débiter, se terminent ou devaient être renouvelés se retrouvent privés d'emploi. Pire, c'est la double peine pour les privés d'emploi qui subissent la baisse ou la perte de leur allocation chômage depuis le durcissement des règles du 1er novembre 2019, formant le premier volet de la réforme, avec la fin de fait du rechargement ainsi que l'introduction d'une dégressivité pour les cadres (suspendue).

L'impact est brutal dès aujourd'hui mais aussi pour les mois à venir : non seulement les conséquences économiques sur la situation de l'emploi (et donc sur la recherche d'emploi) ne cesseront pas avec le déconfinement, mais le nombre de chômeurs ne saurait qu'augmenter encore si le gouvernement impose une augmentation scandaleuse du temps de travail jusqu'à 60 heures par semaine.

Tout au contraire, on pourrait par exemple libérer de très nombreux emplois en partageant le travail : grâce à une nouvelle réduction à 32h du temps de travail réel pour tous et au retour à la retraite à 60 ans, en répondant aux aspirations des salariés à de meilleures conditions de vie et de travail et à plus de temps libre.

La garantie d'un réel droit au travail – sans aucune discrimination à l'embauche – est un levier à conquérir pour répondre aux nombreux besoins sociaux encore non satisfaits et dont cette crise a rappelé l'urgence. Ce droit au travail ne peut s'entendre sans un droit à l'indemnisation pour l'ensemble des travailleurs-ses privés-es d'emploi ou précaires, qui restent aujourd'hui près de 20% seulement (toutes catégories confondues de personnes souhaitant travailler) à ouvrir des droits à l'allocation chômage, malgré leurs cotisations

L'histoire sociale de notre pays nous rappelle que le chômage était pourtant faible quand l'indemnisation était très haute, invalidant par les faits l'idée fumeuse d'un « maintien volontaire au chômage » tant vantée par le Medef et le gouvernement. Indemniser 100% des privé-e-s d'emploi reste donc non seulement une mesure de justice sociale mais aussi une mesure efficace pour soutenir un retour à un emploi digne, durable et librement choisi plutôt qu'au développement du recours au chômage et à une précarité de masse par le patronat..

Nous ne voulons pas que les chômeurs se voient infliger la double peine de se retrouver privés d'emploi et de droits sociaux : nous enjoignons le gouvernement à garantir le droit des chômeurs-ses à retrouver un emploi stable, et dans l'attente, à assurer la continuité de leur revenu avec le gel du décompte des jours d'indemnisation chômage versés depuis le 1er mars et l'arrêt des radiations et du contrôle de la recherche d'emploi.

Face au risque de nouvelles crises sanitaires, économiques, écologiques et à leurs conséquences sur l'emploi et parce que le chômage est un immense fléau, il y a urgence à sécuriser les travailleurs-ses par un droit à l'indemnisation de tous ceux et celles qui en sont privé-es. Dans cet objectif, les réformes de l'Assurance chômage et des retraites doivent donc être définitivement abandonnées.

Des droits nouveaux doivent être créés : il est d'ores et déjà urgent de prolonger d'au moins un an les droits en cours et d'ouvrir des droits à toutes et tous ceux qui cherchent du travail.

Pour que les jours d'après deviennent les Jours heureux, l'heure est plus que jamais à conquérir un « plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens les moyens d'existence » et non à les priver d'un revenu de remplacement décent.



## SIGNATAIRES

**Catherine Perret**, Secrétaire Confédérale CGT **Pierre Garnodier**, Secrétaire général du Comité National CGT des Travaill-eurs Privés d'Emploi et Précaires **Eric Beynel**, Co délégué général, porte parole Union syndicale Solidaires **Patrice Bossart**, Collectif Confédéral Saisonier CGT **Samuel Churin**, Comédien **Hélène Cruzillat**, Réalisatrice **Sylvie Espagnolle**, Déléguée syndicale centrale CGT Pole Emploi **Jean-Baptiste Eyraud**, Porte-parole du Droit Au Logement **Antoine Fatiga**, Responsable remontées mécaniques CGT **Pascal Franchet**, Groupe audit citoyen dette assurance-chômage **Stéphane Fustec**, Services à la personne CGT **Laetitia Gomez**, Secrétaire générale de la CGT Interim **Cécile Gondard Lalanne**, Co déléguée générale, porte-parole Union syndicale Solidaires **Denis Gravouil**, Secrétaire général de la Fédération CGT du spectacle **Mathieu Grégoire**, Sociologue **Florent Hennequin**, Avocat **Denis Lalys**, Secrétaire général de la Fédération CGT des organismes sociaux **Elie Lambert**, Secrétaire national Union syndicale Solidaires **Pascal Lelong**, Porte-parole d'Agir ensemble contre le Chômage ! **Pierre-Edouard Magnan**, Porte-Parole du Mouvement National des Chômeurs et Précaires **Boris Mellow**, Secrétaire national SUD Culture et Médias Solidaires **Odile Merckling**, Femmes contres les précarités, le chômage et les discriminations **Rose-Marie Pechallat**, Alerte radiation **Évelyne Perrin**, Stop précarité **Nathalie Potavin**, Déléguée syndicale centrale CGT Pole Emploi **Hervé Tourniquet**, Avocat **Cécile Velasquez**, Administratrice CGT à Pole Emploi **Emilie Videcoq**, Avocate **Philippe Villechalanne**, Porte-parole de l'Association Pour l'Emploi, l'Information et la Solidarité des chômeurs et précaires **Claire Vives**, Sociologue **Muriel Wolfers**, Administratrice CGT UNEDIC

### pour le groupe parlementaire « Gauche Démocrate et Républicaine »

**Huguette Bello**, Députée de La Réunion, Vice-présidente du groupe GDR **Alain Bruneel**, Député du Nord **Marie-George Buffet**, Députée de Seine-Saint-Denis **André Chassaigne**, Député du Puy-de-Dôme, Président du groupe GDR **Pierre Dharreville**, Député des Bouches-du-Rhône, Porte-parole du groupe GDR **Jean-Paul Dufregne**, Député de l'Allier **Elsa Faucillon**, Députée des Hauts-de-Seine, Porte-parole du groupe GDR **Sébastien Jumel**, Député de Seine-Maritime, Porte-parole du groupe GDR **Manuëla Keclard-mondesir**, Députée de la Martinique **Jean-Paul Lecoq**, Député de la Seine-Maritime **Jean-Philippe Nilor**, Député de la Martinique **Stéphane Peu**, Député de Seine-Maritime **Fabien Roussel**, Député du Nord, Secrétaire national du Parti Communiste Français **Hubert Vulfranc**, Député de Seine-Maritime

### pour les groupes parlementaires « France Insoumise »

**Jean-Luc Mélenchon**, Député des Bouches-du-Rhône, Président du groupe parlementaire France insoumise **Manon Aubry**, Eurodéputée, Co-présidente de la GUE au Parlement européen **Clémentine Autain**, Députée de Seine-Saint-Denis **Ugo Bernalicis**, Député du Nord **Manuel Bompard**, Eurodéputé, Chef de la délégation insoumise au Parlement européen **Leila Chaïbi**, Eurodéputée **Éric Coquerel**, Député de Seine-Saint-Denis **Alexis Corbière**, Député de Seine-Saint-Denis **Caroline Fiat**, Députée de Meurthe-et-Moselle **Bastien Lachaud**, Député de Seine-Saint-Denis **Michel Larive**, Député de l'Ariège **Emmanuel Maurel**, Eurodéputé **Danièle Obono**, Députée de Paris **Younous Omarjee**, Eurodéputé **Mathilde Panot**, Députée du Val-de-Marne, Vice-présidente du groupe parlementaire France insoumise **Anne-Sophie Pelletier**, Eurodéputée **Loïc Prud'homme**, Député de la Gironde **Adrien Quatennens**, Député du Nord **Jean-Hugues Ratenon**, Député de La Réunion **Muriel Ressiguié**, Députée de l'Hérault **Sabine Rubin**, Députée de Seine-Saint-Denis **François Ruffin**, Député de la Somme **Bénédicte Taurine**, Députée de l'Ariège